

**SOCIETE NATIONALE DES
CHEMINS DE FER BELGES**



SPECIFICATION TECHNIQUE

I - 3

**TISSUS DIVERS ET
OBJETS DIVERS EN TISSU**

EDITION : 06/1984



SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

SPECIFICATION TECHNIQUE I-3

Edition : 06/81

TISSUS DIVERS ET OBJETS DIVERS EN TISSU

1. OBJET

Concerne les articles suivants :

N° de nomenclature	Dénomination
016 63 101	Drap. de lit
016 64 101	Couvertures en laine
016 90 020	Drapeaux nationaux
021	" "
017 31 111	Drapeau de signalisation jaune, hampe longue
112	" " rouge, " "
113	" " vert, " "
211	" " jaune hampe Godts
212	" " rouge " "
213	" " vert " "
028 19 073	Tissu de coton pour vêtements de travail im- perméables

2. EMBALLAGES ET MARQUES

2.1. Tissus

Les rouleaux sont livrés en emballage solide les protégeant contre les détériorations et les intempéries.

Chaque rouleau est muni d'une étiquette mentionnant :

- le nom du fabricant,
- le numéro du cahier des charges et la date de fabrication,
- le métrage exact.

2.2. Articles confectionnés

Les emballages et marques sont précisés dans l'offre.

3. RECEPTION

Le fabricant contrôle les pièces et repère tous les défauts, de façon bien visible avant de les présenter en réception.

Celle-ci est effectuée sur une table d'examen adéquate et sous un éclairage convenable.

Les articles confectionnés sont classés par format et empilés à plat par douzaines.

3.1. Contrôle des dimensions

Pour les mesures, le tissu ne peut être soumis à une tension plus forte que la tension normale lors de la coupe.

La largeur est mesurée entre les lisières en trois points : à 1 m de chaque extrémité et à mi-longueur. Tolérance : ± 1 cm

3.2. Recherche des défauts

3.2.1. Tissus

Les pièces sont examinées sur toute leur longueur.

Raccours pour défauts :

-Défaut en sens trame : 0,10 m minimum

-Défaut en sens chaîne : longueur du défaut + 0,10 m

-Longueur minimale sans défaut : 1 m

Pour plus de 10 défauts par rouleau de 50 m ou de 20 défauts par rouleau de 100 m (plusieurs défauts rassemblés sur 1 m de tissu n'étant comptés que pour un seul) ou pour une somme de raccours de plus de 20 % de la longueur, le rouleau entier est rebuté.

3.2.2. Articles confectionnés

Aucun défaut apparent n'est toléré.

3.3. Prélèvement des échantillons

Effectué à 2 m au moins des extrémités du rouleau en laissant subsister une étroite bande sur une des lisières.

Nombre et dimensions

Un échantillon de 0,50 m de longueur par lot de 1 000 m de tissu ou de 1 000 articles confectionnés.

Prélèvement minimal : 1 échantillon

4. METHODES D'ESSAI

4.1. Masse : ISO 3801

4.2. Résistance à la traction : ISO 5081 (I-4. b)

4.3. Déchirement : NF G 37 - 104/B

4.4. Solidité

- à la lumière : NBN G 62 - 002
- aux U - V. : 4 x 125 Watts à 50 cm/ 4 h.
- au lavage domestique : NBN G 55 - 005
NBN G 55 - 006
NBN G 55 - 007

4.5. Imperméabilité à la pluie : DIN 53888

4.6. Imperméabilité sous pression hydrostatique: ISO 811 (application instantanée de la pression)

4.7. Perte au décatissage

Une éprouvette de tissu de 25 cm x 25 cm, rendue anhydre par dessiccation à 105° C est pesée (M_1) et ensuite immergée dans une masse d'eau bouillante égale à 60^e fois sa masse propre. Laisser 2 h , l'eau se refroidissant naturellement. Essorer. Sécher à 105°. Repeser(M_2).

$$\text{Perte de masse en } \% = \frac{M_1 - M_2}{M_1} \times 100$$

5. FABRICATION

5.1. Drap de lit

5.1.1. Composition : Toile de coton écri de 1^{er} choix, sans charge ni encollage. Fils retors à 2 brins.

5.1.2. Confection : Achèvement sans calendrage. Les bords sont soigneusement ourlés.

Des monogrammes **(B)** dont le grand axe est disposé suivant un fil de chaîne, sont tissés en rouge à intervalles de 6 cm, à 10cm des deux lisières parallèles

Dimensions du monogramme : grand axe = 3,5 cm
petit axe = 2,6 cm

5.2. Couvertures en laine

5.2.1. Composition

Chaîne : Coton retors 2 brins 1^{ère} qualité; la masse totale de la chaîne ne dépasse pas 15 % de la masse de la couverture.

Trame : Mélange intime de 75 % de laine vierge pure (100 % à longues fibres - 4 à 5 cm -) vive et souple, exempte de corps étrangers, avec 25 % de fibranne neuve(à longues fibres - 6 à 10 cm - type laine) .

5.2.2. Traitements

Le tissu est lavé et foulé à fond puis parfaitement gratté (lainage) sur les faces. La couverture est moelleuse et souple.

Elle reçoit un traitement qui la rend résistante aux mites et autres insectes nuisibles. Le traitement est permanent et résistant aux lavages. Le soumissionnaire le définit à son offre et en garantit l'efficacité et la durabilité par un " label de garantie " agréé, fixé à la couverture.

Les teintes sont uniformes et conformes au modèle indiqué à la commande.

Des marquages ou motifs décoratifs particuliers peuvent être prévus à la commande.

5.2.3. Confection

La couverture achevée est bien équarrie et bordée aux extrémités "trame" par un ruban de largeur de 7 cm en textile synthétique, de teinte assortie et correctement cousu par des piqûres en zigzag. Les lisières sont renforcées.

5.3. Drapeaux nationaux

Composition

Toile de polyamide 6.6. teintée dans la masse. Les teintes sont vives.

Confection

Selon plan

5.4. Drapeaux de signalisation

5.4.1. Composition

Toile souple de polyester ou de polyamide 6.6. teintée dans la masse, recouverte sur les 2 faces d'un enduit mince à base de résine acrylique. L'enduit est bien adhérent, lisse, brillant et sec au toucher. La toile enduite reste parfaitement souple à -20° C.

Confection

Selon plan

5.5. Tissu de coton pour vêtements de travail imperméables

5.5.1. Composition

Toile de coton souple.

La teinture, obtenue par colorant de cuve est conforme au modèle déposé.

5.5.2. Traitement

Le tissu est rendu irrétrécissable et imperméable.

Les traitements sont permanents et résistants aux lavages.

Le tissu traité reste parfaitement souple à -20° C.

5.5.3. Confection

Conforme au modèle déposé et selon mesures figurant au tableau ci-dessous. Les coutures sont réalisées pas des piqûres triples en fil très résistant, câblé 6 bouts, de teinte noire ou beige. Les boutonnières sont solidement exécutées et ne peuvent se détériorer à l'usage. Les boutons sont solidement fixés, de préférences rivés.

Les costumes sont conformes, au point de vue finition, aux modèles déposés.

5.5.4. Tableau des mesures

Vestons	<u>Petites</u>	<u>moyennes</u>	<u>grandes</u>
- Longueur totale	75	75	78
- Largeur sous les bras	56	60	62
- Largeur en bas	58	62	64
- Largeur aux épaules (entre les manches)	44	46	48
- Encolure	42	43	45
- Largeur des manches au dessus	23	23	23
- Largeur des manches en bas	15	15,5	16
- Largeur des manches à partir de la couture supérieure	62	62	62
Pantalons			
- Longueur sur le côté, ceinture de 5 cm comprise	112	112	113
- Longueur entre les jambes	74	75	76
- Largeur ceinture	48	50	53
- Largeur au bassin	65	67	70
- Largeur à la fesse	34	36	38
- Largeur au bas de la jambe	27	28	29

6. CARACTERISTIQUES

définies en atmosphère tempérée normale des normes ISO 139 et ISO 2231 - A (20°C et 65 % d'humidité relative)

Articles	Dimensions		Masse g/m ²	Contexture		Résistance mécanique			S o l i d i t é			Imperméabilité	Perte au décatissage % max.	
	Long. cm	Larg. cm		min. fils/cm	Châf. Tra- me	Traction min. daN/5cm	Déchire- ment min. daN	Lumière U. V.	T e i n t e	Lavage domestique	variations dimensions			
														Chaîne
Drap de lit	180 cm	160	180 min.	24	22	55	50	-	6	inaltéré	4 cycle 1 - A	2	-	5
Couverts en laine	220 cm	170	570 min.	11	11	40	40	-	6	"	4 cycle 5 - A	2	-	-
Drapeaux nationaux	-	-	65 min.	45	30	70	50	15	6	"	4 cycle 2 - A	2	-	-
Drapeaux de signalisation	Rou- leaux de 100± 7m	143	160 min.	25	20	100	85	30	6	"	-	-	méthode 4.6 : aucune goutte sous 0,5m d'eau	-
Tissu de coton pour vêtements imperméables	Rou- leaux de 50± 5m	145	380 max.	26	22	115	85	-	6	"	4 cycle 2 - A	2	méthode 4.5 : aucun per- centage. Absor- ption max = 25%	-



SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

SPECIFICATION TECHNIQUE I-3

Edition 1981

TISSUS DIVERS ET OBJETS DIVERS EN TISSU

Addendum 1 - 06.84

Page 3 point 4.4. est à modifier comme suit :

=====

4.4. Solidité

- à la lumière : NBN G 62-002 et ISO I05
vieillissement à la lampe au xénon de 1000 W/m2
sans filtre U-V
- au rayonnement U-V : générateur de 4 x 125 Watts
vieillissement de 4 h
éprouvettes distantes de 50 cm du générateur
- au lavage domestique : NBN G 55-005
NBN G 55-006
NBN G 55-007

Page 4, point 5.4. est à modifier comme suit :

=====

5.4. Drapeaux de signalisation

5.4.1. Composition

Toile souple de polyester ou de polyamide 6.6. teintée dans la masse, recouverte sur les 2 faces d'un enduit mince à base de résine acrylique. L'enduit de chaque face est bien adhérent, lisse, brillant, sec au toucher et ne s'altère pas au lavage à l'eau savonneuse ou au white-spirit. Il conserve ses caractéristiques originales à l'usage ainsi qu'après vieillissement au rayonnement U-V.
La toile enduite reste parfaitement souple à -20° C.

5.4.2. Confection

selon plan.

Point 6. Caractéristiques. Modifier les caractéristiques relatives au drapeaux
 =====
 de signalisation, comme suit :

Contexture

	chaîne	:	trame
Il y a	25	:	20
Il faut	20 + 5	:	20 + 5

Résistance mécanique
Traction min. daN/5 cm

	chaîne	:	trame
Il y a	100	:	85
Il faut	80	:	80

Déchirement min. daN

Il y a 30
 Il faut 10

Imperméabilité

Il y a : méthode 4.6. : aucune goutte sous 0,5 m d'eau
 Il faut : méthode 4.6. : aucune goutte sous 0,1 m d'eau